



Le Conseil Municipal est convoqué le Vendredi 20 Mars 18h30 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) Installation du Conseil Municipal : Election du Maire**
- 2) Détermination du nombre d'adjoints**
- 3) Installation du Conseil Municipal : Election des adjoints**
- 4) Sujet divers : Lecture de la Charte de l'Elu Local**

Fait à CREISSAN, 16/03/2026



Le Maire,

Laurent BRUNET